

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2022

Le Conseil Municipal de la Commune de **LONGCHAMP-SUR-AUJON**, s'est réuni le vingt-sept octobre deux mille-vingt-deux, salle de la Mairie, sous la présidence de Patrick **MARY**, Maire.

PRESENTS : Patrick **MARY**, Maire, Sandrine **FLEURY**, Bertrand **THIEBAULT**, Adeline **VOYARD**, Adjoint, Etienne **LECLERE**, Guillaume **DOS SANTOS**, Camille **BRESSON**, Fabrice **FOUTRIER**, Marie-Françoise **CABELEIRA**, Conseillers Municipaux.

ABSENTE : Christelle **PENNESI**.

SECRETAIRE DE SEANCE : Camille **BRESSON**.

Le procès-verbal du 09 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

➤ **SALLE DES FETES – NOUVEAUX TARIFS DE LOCATION A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2023**

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe les nouveaux tarifs de location de la Salle des Fêtes à compter du 1^{er} janvier 2023.

➤ **DEMANDE DE SUBVENTION – SOUTIEN AU PHOTOVOLTAÏQUE DANS LE CADRE DU PROGRAMME CLIMAXION DE LA REGION GRAND EST – AUTOCONSOMMATION DES BATIMENTS COMMUNAUX**

A l'unanimité, le Conseil Municipal demande au Maire de constituer auprès de la Région Grand Est un dossier d'étude et de demande d'aide de subventionnement pour réaliser l'étude d'un projet d'autoconsommation sur le patrimoine bâti communal auprès de la Région Grand Est au titre du dispositif Climaxion dans le cadre d'un projet d'installation de panneaux solaires photovoltaïque.

➤ **ADHESION AU SERVICE DE CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE (C.E.P.) PROPOSE PAR LE S.D.E.A.**

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte l'adhésion de la Commune au service de Conseil en Energie Partagé (C.E.P.) proposé par le S.D.E.A.

➤ **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT INFORMATIQUE SEGILOG**

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de renouveler le contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services auprès de la Société SEGILOG, pour la période allant du 15 octobre 2022 au 14 octobre 2025.

➤ **COMMUNE DE VILLE-SOUS-LA-FERTE – PARTICIPATION AUX FRAIS SCOLAIRES**

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de régler à la Commune de VILLE-SOUS-LA-FERTE la participation financière des dépenses scolaires des enfants domiciliés à LONGCHAMP-SUR-AUJON et ayant fréquenté les groupes scolaires de CLAIRVAUX et des FORGES-SAINT-BERNARD au cours de l'année scolaire 2021/2022.

➤ **COMMUNE DE VILLE-SOUS-LA-FERTE – PARTICIPATION AUX CHARGES SUPPLEMENTIVES DE LA MAISON POUR TOUS**

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de régler à la Commune de VILLE-SOUS-LA-FERTE la participation financière des charges supplémentives de la Maison Pour Tous des enfants domiciliés à LONGCHAMP-SUR-AUJON et ayant fréquenté cette structure au cours de l'année scolaire 2021/2022.

➤ **COMMUNE DE BAYEL – PARTICIPATION AUX FRAIS SCOLAIRES**

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de régler à la Commune de BAYEL la participation financière pour la scolarisation d'un enfant domicilié à LONGCHAMP-SUR-AUJON et ayant fréquenté l'école maternelle de la Tuilerie de BAYEL au cours de l'année scolaire 2021/2022.

➤ **BIEN SANS MAITRE**
EN ATTENTE DE LA PROCEDURE.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

- **Monsieur le Maire** fait part aux membres du Conseil Municipal :
 - ✓ Du changement de Nom de rue au Hameau d'Outre-Aube : la Municipalité de LONGCHAMP-SUR-AUJON remercie chaleureusement les habitants du Hameau d'Outre-Aube pour leur participation massive au sondage citoyen portant sur une nouvelle dénomination de leur « Grande Rue ». Celle-ci portait confusion avec la « Grande Rue » de LONGCHAMP-SUR-AUJON. Les propositions ont été nombreuses, les idées de Nom de rue intéressantes, faisant tantôt appel à la mémoire locale, historique ou culturelle, à la géographie, à la simplicité ou la clarté. A défaut d'un consensus fort se dégageant de ces suggestions, le choix du Conseil Municipal s'est porté sur la proposition suivante : « Rue d'Outre-Aube ». Celui-ci a pour avantage une identification géographique précise, évitant toute confusion avec la Commune de rattachement. Les démarches administratives d'enregistrement de cette nouvelle dénomination sont désormais en cours. Lorsque ce changement de Nom de voirie sera officialisé, la population du Hameau sera informée, avec les précisions utiles quant aux démarches à entreprendre pour les habitants : changement d'adresse, modification des documents d'identité, certificats d'immatriculation, etc.
 - ✓ Des projecteurs de l'Eglise : les trois anciens projecteurs seront remplacés prochainement par un éclairage « leds ».
 - ✓ Des illuminations de Noël : les décorations lumineuses basse consommation (leds) seront posées début décembre.
 - ✓ Des affouages : nous constatons une forte augmentation des inscriptions (plus de 50 %).
 - ✓ Du correspondant incendie et secours : l'article 13 de la Loi du 25 novembre 2021 stipule qu'un correspondant incendie et secours doit être désigné au sein du Conseil Municipal. Cet élu est un interlocuteur privilégié du Service Départemental d'Incendie et de Secours sur les questions de prévention, protection et lutte contre les incendies. Monsieur Bertrand THIEBAULT est désigné. Un arrêté a été établi en ce sens.
 - ✓ De l'éclairage public : afin de limiter l'impact de la hausse des tarifs d'électricité, le Conseil Municipal a décidé de réduire d'une heure la durée d'éclairage (arrêt à 22 h 30 et reprise à 06 h 30 sauf la nuit du samedi au dimanche).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 00.
Longchamp-sur-Aujon, le 27 octobre 2022.

Le Maire,

P. MARY